

Lettre aux Amis de Saint-Cyr Coëtquidan

Association fondée en 1927

juin 2017



SOMMAIRE

Editorial de monsieur Marwan Lahoud, président de l'association	2
Article du général de division Frédéric Blachon, commandant les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan	3
Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mars 2017	8
Résumé du bilan financier 2016 de l'association	13
Rapport moral 2016	14
L'association se dote de nouveaux outils de communication	16

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-CYR COËTQUIDAN

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret du 7 mai 1931
7 rue Guersant 75017 Paris

☎ : 01 45 74 02 14

✉ : amisstcyrcoet@wanadoo.fr

Editorial du président



Chers amis adhérents,

Ce numéro de printemps de votre lettre d'information est pour moi l'occasion de vous présenter les nombreux travaux engagés ces derniers mois par l'association. Outre sa nouvelle dénomination **Association des Amis de Saint-Cyr Coëtquidan** validée à la fin de l'année dernière par le Conseil d'Administration et votée en Assemblée Générale, l'association se dote de différents outils numériques pour mieux porter notre voix. Une modernisation de nos outils de communication devenue indispensable pour mieux vous informer et promouvoir plus efficacement l'excellence des enseignements dispensés par les écoles de Saint-cyr Coëtquidan, auprès de nos différents interlocuteurs politiques, industriels et militaires.

Sur le site web dont vous pouvez d'ores et déjà découvrir les premières pages à l'adresse <http://amisstcyrcoet.fr>, vous retrouverez, entre autres éléments, les lettres trimestrielles publiées ces dernières années. Par ce même canal, vous nous indiquerez le logo de votre préférence parmi trois propositions, pour représenter la mission et les actions de votre association. Ce site sera également l'occasion de rappeler les différents événements et projets des élèves officiers, à la réalisation desquels l'association a précédemment apporté un soutien financier.

Dans cette lettre, vous trouverez tout d'abord un article du général de division Frédéric Blachon sur les finalités et modalités des enseignements dispensés à Coëtquidan. Il y détaille les méthodes mises en oeuvre pour former de futurs officiers efficaces et responsables, quels que soient leur origine et leur parcours initial. Vous trouverez également les procès-verbaux de l'assemblée générale et du conseil d'administration tenus le 9 mars dernier, le rapport moral 2016, ainsi qu'un résumé des comptes. Vous pourrez ainsi pleinement juger de la vitalité et de l'efficacité de votre association, près de cent ans après sa constitution.

Nous vous donnons rendez-vous à Coëtquidan le 22 juillet prochain, à l'occasion du Triomphe, auquel des représentants de l'association répondront présents pour vous accueillir, comme c'était déjà le cas depuis deux ans. D'ici là, je vous souhaite bonne lecture de ce numéro de votre lettre d'information.

Marwan Lahoud

Les enjeux de la formation aux Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan

(Article publié dans le numéro 798 daté mars 2017 de la Revue Défense Nationale)



Pour une organisation aussi complexe qu'une armée et dans un environnement aussi fluctuant que celui du début du XXIème siècle, la formation initiale a un rôle crucial pour permettre à des personnes recrutées avec des connaissances et des capacités très disparates d'exercer les responsabilités qui leur seront confiées. Qui plus est, dans un contexte où la multiplication des opérations et des engagements a rendu les périodes d'instruction plus rares, une formation initiale de qualité permet souvent de constituer un solide capital de compétences sur lequel le militaire s'appuiera longtemps avant même d'avoir la possibilité de le faire fructifier.

La formation initiale des officiers ne déroge aucunement à toutes ces caractéristiques. Ayant reçu comme mission de former les chefs dont le pays a besoin pour défendre ses intérêts de grande puissance dans le monde, les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan se doivent de rester fidèles au « cahier des charges » fixé à l'école dès 1802 par Bonaparte Premier Consul, « Ils s'instruisent pour vaincre ».

Si cette formule intemporelle continue à bien illustrer la finalité de la formation délivrée, il est heureux qu'elle puisse être précisée pour mieux prendre en compte les caractéristiques d'une époque, sans céder pour autant aux phénomènes de mode.

Aussi, le projet pédagogique des ESCC synthétise-t-il parfaitement ce que la France est en droit d'attendre d'un système de formation adapté aux officiers du XXIème siècle, à savoir « Apprendre à discerner dans la complexité, pour décider dans l'incertitude afin d'agir dans l'adversité ».

Bien que multiples, les enjeux de la formation aux ESCC peuvent être rattachés à trois grandes problématiques : en premier lieu, donner satisfaction aux employeurs immédiats en faisant pleinement des ESCC la grande école du commandement. En second lieu, préparer les chefs de demain à leurs

éminentes responsabilités en leur donnant une solide culture générale, enfin structurer nos officiers pour la vie, en renforçant leur résilience dans tous les domaines.

I/ Donner satisfaction au premier employeur

Le premier impératif pour une école de formation initiale est de continuer à donner satisfaction à « l'actionnaire majoritaire », à savoir les forces terrestres. Les plus belles avancées dans l'organisation des scolarités, les améliorations les plus tangibles dans les programmes d'instruction ne pourraient être considérées comme de réels progrès, si au même moment, des lacunes graves dans les compétences de nos jeunes officiers étaient constatées par les unités. Former de jeunes chefs militaires avec des qualités foncières traditionnelles (engagement physique, leadership, qualités de meneur d'homme) et donnant entière satisfaction en opération, demeurera donc toujours un enjeu important de la formation.

Si la situation dans ce domaine est plutôt rassurante, à en juger par les retours d'expérience des différents théâtres d'opération, il faut néanmoins avoir l'honnêteté et la lucidité d'accepter de se remettre en cause et de faire un usage modéré du mot excellence. Savoir regarder la vérité en face en ne s'illusionnant pas sur ses forces est un impératif que le pays de 1870 et de 1940 doit garder constamment à l'esprit.

1-1/ Demeurer la grande école du com-

mandement, experte en formation à l'exercice de l'autorité et au leadership

Sans faire preuve d'une arrogance coupable, il convient de reconnaître que peu d'écoles donnent une formation humaine comparable à celle qui est dispensée aux ESCC. Quand un élève aura enchaîné les périodes militaires, les mises en situation avec des troupes de manœuvre, le brevet parachutiste, les stages en Guyane et au centre national d'entraînement commando, il aura manifestement acquis les fondamentaux du leadership.

A cet égard, si l'idée de grande école du commandement s'est imposée dans le paysage militaire et universitaire, comme le prouvent les nombreux partenariats passés avec des établissements prestigieux comme l'X, HEC, l'ESSEC, l'IEP de Paris et Paris II, c'est que chacun sait qu'il peut venir rechercher aux ESCC une véritable expertise dans ce domaine.

Plus que jamais, donc, les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan doivent rester une référence en matière de leadership et de formation à l'exercice de l'autorité. C'est tout l'enjeu de la chaire d'étude spécifique consacrée à ces thèmes, afin de mieux formaliser le savoir et les méthodes d'apprentissage qui ont fait leur preuve.

1-2/ Apprendre aux jeunes officiers à continuer à commander à la voix

Alors que tout contribue aujourd'hui à inciter les jeunes chefs à commander de leur bureau, il est nécessaire de leur apprendre à lever les yeux de leurs ordinateurs sous peine d'en faire des chefs de section peu disponibles pour leurs subordonnés. Un lieutenant ne peut avoir constamment le nez dans son portable et la réponse aux mails ne saurait constituer la priorité de la journée

1-3/ Réhabiliter la légitimité et l'habitude du contrôle

Si la confiance n'est pas censée exclure le contrôle, selon la belle formule enseignée de longue date, force est de constater qu'une certaine dérive tend aujourd'hui à opposer ces deux notions. Or, contrôler le travail de ses subordonnés ne constitue pas une marque de défiance, mais au contraire une preuve de considération de la part du supérieur. Le contrôle signifie tout simplement assumer son rôle de chef et conserver ce souci du détail qui conditionne encore la réussite de toute opération. Si le chef doit inspirer confiance par sa droiture et sa compétence, il ne doit pas l'accorder aveuglément par manque de caractère. La confiance se mérite, se gagne et s'entretient.

1-4/ Concilier attractivité de la formation et acceptation de la difficulté du métier

Une école de formation doit être un endroit où l'on s'endurcit et où l'on se

prépare à affronter l'adversité. Mais elle doit également, pour demeurer attractive, avoir la réputation d'être un lieu où l'on s'épanouit et où l'on est heureux d'apprendre. Si cette ambivalence a toujours existé, on peut constater que mêler joie de vivre et nécessité d'une certaine forme de dureté est une alchimie encore plus complexe à réaliser qu'autrefois.

II/ Préparer les chefs de demain à leurs responsabilités

Le modèle de formation « à la française », mêlant étroitement les trois composantes, militaire, académique et humaine, fait l'objet d'un vrai consensus. Sauf à opter pour le modèle de formation accélérée type « Sandhurst » et à accepter le déclassement des officiers français (comme ce fut le cas dans les années 50), les ESCC auront toujours pour objectif non seulement d'inculquer les fondamentaux du métier, mais également de préparer les futurs chefs à des échéances plus lointaines en insistant notamment sur le rôle de la culture générale. Or, s'il est aisé de s'assurer que la formation au premier emploi a été correctement effectuée, il est beaucoup plus difficile d'évaluer l'efficacité de la formation à long terme et de faire la part entre ce qui ressort des insuffisances de l'école et d'un manque d'investissement personnel.

2-1/ Maîtriser l'écrit

Avant même l'acquisition de connais-

-sances particulières, le premier rôle de la formation académique doit être de s'assurer que les élèves rédigent correctement. Une lacune dans ce domaine est difficile à combler et peut mettre le futur officier en situation d'échec dans la suite de sa carrière. Être capable d'exprimer clairement sa pensée, avec un vocabulaire précis et un raisonnement logique est une nécessité absolue.

2-2/ Donner le goût de la réflexion et encourager une pensée libre

Le goût de la réflexion doit s'acquérir rapidement sans attendre la préparation de l'enseignement militaire du deuxième degré. A cet effet, la lecture d'un certain nombre d'ouvrages considérés comme majeurs en stratégie, relations internationales, histoire militaire et sciences politiques s'avère indispensable pour développer la capacité des élèves à argumenter.

2-3/ Adapter le contenu des enseignements aux évolutions du métier, des techniques et de l'environnement

Tout en évitant les phénomènes de mode, il s'agit de faire apprendre les nouvelles connaissances, dont la maîtrise sera indispensable au XXIème siècle. A cet égard, la prise en compte du domaine de la CYBERDEFENSE est probablement aujourd'hui celui qui nécessite le plus d'attention.

2-4/ Développer le « savoir apprendre »

Chaque officier doit devenir autonome dans son apprentissage tout au long de sa carrière, en particulier dans le domaine de la culture générale militaire. Tout ne peut reposer sur des périodes de formation ou des stages obligatoires.

III/ Structurer les futurs officiers pour toute une vie

3-1/ Développer leur courage intellectuel

S'il est nécessaire de former des lieutenants d'une discipline exemplaire à l'égard de leurs chefs, il convient, dès l'école, de préparer les élèves à devenir le moment venu des officiers supérieurs n'ayant pas peur de défendre leur point de vue, ne confondant pas loyauté et passivité, et osant toujours dire la vérité, pour le succès des armes de la France.

3-2/ Les rendre fiers de leur état d'officier

On ne peut pleinement s'épanouir dans le métier d'officier que si l'on est fier de ce que l'on représente, avant même de l'être pour ce que l'on a accompli. Cette forme d'abnégation est la meilleure manière de conserver intacte sa motivation et sa foi tout au long d'une carrière, surtout quand on n'a pas l'impression d'accomplir tous les jours des choses extraordinaires.

3-3/ Former des officiers résilients

Si l'on veut que nos officiers soient capables de faire face aux situations traumatisantes qu'ils ne manqueront pas de connaître, il est nécessaire qu'ils s'aguerrissent sur tous les plans : physique, psychologique, spirituel.

Sur le plan physique, les bienfaits de nos centres d'aguerrissement, comme le CNEC ou le CEFE, ne sont plus à démontrer pour apprendre à prendre sur soi. Au-delà des techniques enseignées, ce qui importe c'est de faire prendre conscience aux élèves-officiers de leurs limites et, en même temps, de leur faire réaliser qu'elles peuvent être dépassées grâce à l'entraînement. Sur le plan psychologique, les mises en situation répétées visent, d'une part à leur donner confiance dans leurs capacités à surmonter les épreuves, d'autre part à leur apprendre à gérer leur stress, en distinguant celui qui accroît les performances dans l'action et celui qui inhibe. Par ailleurs, en réalisant que la vie peut être considérée comme une suite d'échecs surmontés, ils apprendront à ne pas se décourager dès la première contrariété. Sur le plan spirituel, enfin, il est nécessaire qu'ils apprennent à donner un sens à leur vie, à se constituer un socle de convictions éthiques éclairant leurs choix, à accepter le questionnement métaphysique sur la transcendance et à ne pas faire de la mort un sujet tabou.

En conclusion, les enjeux de la formation ne se résument pas à un catalogue de compétences à acquérir à plus ou

moins long terme, mais constituent un questionnement permanent sur le profil d'officier dont le pays a besoin immédiatement et dans un avenir plus lointain. Si les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan ont acquis aujourd'hui la réputation d'être la grande école du commandement, c'est que le mélange harmonieux de formations militaire, académique et humaine, permet de préparer aussi bien un lieutenant à son premier emploi, qu'un officier supérieur à ses responsabilités futures. Mais au-delà de tous les savoir-faire militaires enseignés, c'est bien la qualité de la formation humaine délivrée qui est aujourd'hui plébiscitée par l'ensemble des grandes écoles partenaires des ESCC. Former de belles intelligences est une chose. Former des chefs et des dirigeants conscients de leurs responsabilités et ayant le goût du commandement en est une autre.

Au fond, la profession de « foi » que Jean Rostand développait dans son discours à l'Académie française en 1960 résume parfaitement les enjeux d'une formation humaine réussie :

« Former les esprits sans les conformer,
Les enrichir sans les endoctriner,
Les armer sans les enrôler,
Leur donner le meilleur de soi-même
sans attendre ce salaire qu'est la ressemblance »

GDI Frédéric Blachon
Commandant les écoles de
Saint-Cyr Coëtquidan

PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale ordinaire

du 9 mars 2017

Le Conseil d'Administration de l'Association des Amis de Saint-Cyr Coëtquidan s'est réuni le 9 mars 2017 à 18 heures sous la présidence de Monsieur Marwan Lahoud, dans les locaux du Groupement des Industries Françaises de Défense et de Sécurité Terrestres et Aéroterrestres (GICAT), 3 Avenue Hoche - 75008 PARIS.

Le Président ouvre la séance en remerciant le GICAT d'avoir mis à notre disposition la salle de réunion, où le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de l'association se déroulent aujourd'hui. Il rappelle à l'ordre du jour l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 février 2016 et celui de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2016 tenue en vue de changements à apporter dans les statuts de l'association.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 25 février 2016 et de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 mars 2016

Le Président rappelle que le changement de statuts discuté à cette occasion devait notamment permettre de donner à l'association un peu plus de flexibilité dans la gestion de ses finances et, par ailleurs, de mieux se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires en vigueur actuellement. Aucune opposition ni aucune abstention à cette approbation n'ont été enregistrées. Le procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport moral de l'exercice 2016

Le Secrétaire Général remercie les membres du Conseil d'Administration d'être présents à cette session ordinaire. Il présente le rapport moral 2016 préalablement envoyé à tous les membres du Conseil d'Administration.

Parmi les activités de l'association au cours de cet exercice, le Secrétaire Général de l'association a insisté sur l'intérêt pour l'association d'être représentée au carré des officiers lors du Triomphe des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan organisé chaque été. Cette présence a notamment permis de rencontrer des parents d'élèves des écoles qui, rappelle-t-il, constituent les interlocuteurs privilégiés de l'association.

Le Secrétaire Général se réjouit de l'action du Comité National d'Entente qui a conduit à la décision prise l'année dernière par le gouvernement d'ériger un monument dans le parc André Citroën. Si une place sur le site des Invalides eut été préférable, précise-t-il, l'essentiel est qu'il soit effectivement mis en place, ce

projet étant discuté depuis 2011.

Au cours de l'année 2016, l'association a publié trois lettres. Le Secrétaire Général remercie les contributeurs présents à ce Conseil d'Administration, à savoir le Lieutenant-Colonel Cyril Barth, pour son article publié dans la première lettre de l'année sur la question du commandement et du management, ainsi que le Général de Division Frédéric Blachon pour son discours prononcé devant les promotions de l'EMIA, discours reproduit dans la seconde lettre publiée au cours de cet exercice.

Présentant la campagne d'adhésion engagée début octobre 2016, le Secrétaire Général rappelle leur importance, dans la capacité de l'association à contribuer financièrement aux activités des élèves des écoles. En exemple, une demande de sponsoring pour la participation à la course de l'EDHEC a été reçue cette année. A ce jour, rappelle-t-il, 39 nouvelles adhésions seulement ont été comptabilisées. En 2016, l'association a contribué à l'organisation du Festival International du Livre Militaire (FILM) à hauteur de 4000€, comme elle l'a fait par ailleurs les années antérieures depuis 2013. Une action qui, souligne le Président, s'insère parfaitement dans les missions de l'association.

Aucune opposition ni aucune abstention n'ayant été enregistrées, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport financier

Le Secrétaire Général signale la réception en août dernier d'un courrier de la Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques du Ministère de l'Intérieur, courrier portant sur les comptes de l'association. Ce courrier indiquait « la lecture de ces comptes fait apparaître un déficit récurrent. Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître les raisons de ce déficit et les moyens que vous comptez mettre en œuvre afin de rétablir la situation financière de l'association ». Lettre à laquelle nous avons répondu rapidement en fournissant un détail circonstancié des mesures prises pour remédier à cette baisse de revenus. Monsieur Yves Sonier, expert-comptable de l'association étant indisponible ce jour, le Secrétaire Général commente le bilan financier de l'exercice 2016. Dans son rapport, l'expert-comptable met en exergue une restructuration du portefeuille de placements qui a généré des plus-values nettes de cessions d'un montant de 19 k€, ainsi qu'une trésorerie fortement positive. Pour mémoire, rappelle le Secrétaire Général, le résultat net de l'association se traduisait par un passif de 33 k€ en 2015, alors qu'il n'est plus que de 4 k€ en 2016. L'association a fait procéder à des travaux de rénovation importants de son siège social, pour un montant de 28 k€. Cet investissement a généré une charge d'amortissement de 1,3 k€.

Aucune opposition ni aucune abstention n'ayant été enregistrées, la présentation des comptes est approuvée à l'unanimité.

Sur invitation du Président, le Secrétaire Général présente le budget 2017 dans ses grandes lignes. Il se traduira en premier lieu par une reconduction des dépenses liées à la logistique normale du siège, précise-t-il.

Election au Conseil d'Administration

Le Président en résume la situation actuelle : deux administrateurs, messieurs Hude et Plagnol, ont adressé récemment une lettre de demande de démission à l'association. Ces demandes de démissions pour raison de disponibilité sont actées. L'Assemblée Générale procède au vote sur l'admission de madame Isabelle Blachon au Conseil d'Administration et statue sur la reconduction des mandats de deux administrateurs : monsieur Quenet et le général Renaud, ici présents, qui confirment tous deux souhaiter se représenter.

Le Président propose de passer au vote et de se prononcer sur ces trois admissions. Aucune opposition ni aucune abstention n'ont été enregistrées. Les trois candidats sont donc élus à l'unanimité.

Modification du nom de l'association et des statuts de l'AASCC

L'association s'appelle actuellement l'Association des Amis de Saint-Cyr et Coëtquidan, rappelle le Président. Nom, précise-t-il, qui trouve son origine lors de la seconde guerre mondiale, suite au déménagement de l'école spéciale militaire, de la ville de Saint-Cyr dans les

Yvelines, à celle de Coëtquidan en Bretagne. Dans le prolongement d'une dénomination récemment adoptée pour les écoles d'officiers « les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan », le nouveau nom de l'association proposé aujourd'hui à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration est « Association des Amis de Saint-Cyr Coëtquidan ». Cette modification complète le vote de changement des articles 8, 13, 17 et 23, lors de la dernière Assemblée Générale extraordinaire.

Le Conseil d'Administration soumet aujourd'hui ces modifications à l'approbation de l'Assemblée Générale tenue le même jour. Celles-ci sont approuvées à l'unanimité par les personnes présentes ou représentées. Le dossier sera donc transmis au ministère de l'intérieur, pour acter le changement de nom et l'évolution des statuts.

Communication du Général de Division Frédéric Blachon sur les Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan

Le Président invite le Général Blachon à présenter l'actualité des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

Les écoles sont, depuis deux ou trois ans, dans une phase de stabilisation, résume-t-il en introduction de sa présentation. Cette période a été mise à profit pour intégrer les bonnes idées d'amélioration enregistrées depuis une quinzaine d'années. Il prend en exemple l'année 2002 qui a été celle de la mise en œuvre de l'organisation des études en semestres.

Les écoles ont ainsi été les premières en France à adopter ce schéma de fonctionnement, précise-t-il.

La seconde grande idée a été la création de la Fondation, puis un fond de dotations a également été créé. Aujourd'hui, la tendance est à la stabilisation et à un resserrement des liens avec la Défense, souligne le Général Blachon : « Nous veillons à ce que l'employeur principal soit satisfait des Lieutenants dont nous assurons la formation. Nous œuvrons également à la consolidation des partenariats passés avec les écoles prestigieuses que sont Polytechnique, HEC, l'ES-SEC, Paris II, l'ENSAE et Sciences-Po. Je crois que ces écoles de gestion sont contentes d'avoir pour partenaire un spécialiste de la formation au commandement que constituent les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. L'idéal consisterait dans l'avenir à ce que nous concluions un partenariat similaire avec une grande école scientifique. L'opportunité ne s'est pas encore présentée, mais elle constitue néanmoins notre objectif actuel. D'ici là, nous mettons tout en œuvre afin que nos partenaires actuels soient satisfaits de cette collaboration. Grâce au travail accompli par Cyril Barth au sein de la Fondation, l'école a acquis depuis trois ou quatre ans une bonne réputation dans le secteur de la formation continue. Désormais, beaucoup d'entreprises soucieuses de renforcer les capacités de leurs cadres dans le domaine du commandement se tournent vers nous. Dans ce domaine, nous voudrions ouvrir rapidement une chaire consacrée à l'autorité et au leadership, chaire que nous souhaiterions

confier à l'universitaire Philippe Bénétton ».

« L'école se porte bien », indique en conclusion de son allocution le Général Blachon.

En réponse à une question formulée par un participant, il indique que les officiers sur titre admis à une formation d'un an, suivie d'une année d'application, sont actuellement 19. Ils sont titulaires de grandes écoles scientifiques ou master 2. Cette formation ouverte 16 ans plus tôt est aujourd'hui en régime de croisière et obtient d'excellents résultats. Passés les six premiers mois, durant lesquels ils suivent une mise à niveau spécifique, ces élèves s'intègrent ensuite sans difficulté dans les différentes classes où ils sont répartis. Et, précise le Général Blachon, sont de bons officiers à l'issue de leur formation.

Monsieur Baudouin Delescluse, Président de l'ASVIC, signale à cette occasion que, depuis 16 ans, certains anciens de ce cursus, sortis de l'armée depuis et ayant rejoint l'ASVIC, y sont parmi les plus actifs.

A une question du Général Pflimlin, le Général Blachon indique que quelques élèves seulement se réorientent en cours de première année dans un autre cursus d'enseignement supérieur. Par ailleurs, un ou deux élèves seulement choisissent de quitter l'enseignement peu de temps avant l'acquisition du diplôme.

« Nous avons chaque année un total 2000 candidats pour 140 admis sur l'ensemble

des cursus. Le niveau et la sélectivité du concours Sciences n'ont jamais été aussi bons », précise le Général Blachon.

Informations diverses

Par ailleurs, le Secrétaire Général rappelle que la Sabretache est appelée à quitter prochainement les locaux de l'association qu'elle occupe depuis le 1er janvier 1990. Ces locaux constitués de deux pièces sont situés au même étage que le siège de l'AASCC qui en compte quatre. Le représentant de la Sabretache rencontré par le Secrétaire Général en novembre dernier lui a indiqué que ce départ devrait survenir durant l'année 2017. Aucune date précise n'a toutefois été fixée pour le moment. Ces locaux se trouvent dans un état fortement dégradé, précise le Secrétaire Général, recommandant ainsi la mise en œuvre de leur rénovation durant le même exercice. Une fois ces travaux effectués, cet appartement pourrait être reloué, recommande-t-il, générant ainsi des revenus supplémentaires pour l'association. Le Secrétaire Général de la Fondation Saint-Cyr signale à cette occasion un déménagement des locaux exigus qu'elle occupe actuellement et la recherche prochaine d'un nouveau local. Le Secrétaire Général salue cette perspective éventuelle, rappelant par ailleurs l'impossibilité juridique pour l'association de louer ce local à des particuliers.

Il signale également l'hébergement actuel d'une autre association, dans les locaux de l'AASCC. Cette association – le Cercle d'Etudes et de Réflexion sur la

Défense (C.E.R.D.) – verse 500 € par an à l'AASCC. Le Secrétaire Général estime cette somme faible pour la location d'un bureau dans Paris et recommande de leur demander à terme une contribution un peu plus élevée.

Le second chantier prévu pour l'année 2017 consiste en la création d'un site web pour l'association. Le Secrétaire Général profite de l'occasion pour présenter au Conseil d'Administration Monsieur Eric Hiller, le nouveau Secrétaire de l'association depuis le 17 février dont les compétences en la matière ont été précédemment reconnues à maintes reprises. Le Président de l'Epaulette, membre du Conseil d'Administration de l'AASCC rappelle à cet égard que celui-ci a déjà piloté la mise en place de sites web pour l'Epaulette et le groupement associatif Cap 2ème Carrière, groupement dans lequel sont représentées des associations d'officiers des trois armées : l'Epaulette, la Saint-cyrienne, l'ASCVIC, l'ANOCR, l'AEA et l'AE-MA. Ce site web conférerait à l'association une meilleure visibilité auprès de ses interlocuteurs, précise le Secrétaire Général de l'association.

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur contribution à cette Assemblée Générale. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h.

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-CYR ET COETQUIDAN Présentation résumée des comptes de l'exercice 2016 (en euros)

1. COMPTE DE FONCTIONNEMENT du 1er janvier au 31 décembre 2016

	rappel 2015	2016
Recettes		
- Cotisations	11 566	10 425
- Dons et subvention	700	700
- Revenus des valeurs mobilières de placement	0	3 746
- Autres revenus (titres de placement...)	230	0
- Plus-values sur cession de titres	0	20 212
Total des recettes	12 496	35 083
Dépenses		
- Aide aux Ecoles de Coëtquidan	8 500	4 000
- Frais de secrétariat	19 493	21 301
- Moins-values sur cession de titres	0	1 275
- Frais de fonctionnement	17 060	11 302
Total des dépenses	45 053	37 878
Résultat (déficit) du compte de fonctionnement	-32 557	-2 795
Résultat (déficit) du compte de gestion du siège social	-477	-1 446
Excédent (perte) de l'exercice	-33 034	-4 241

2. BILAN au 31 décembre 2016 (montants nets)

	rappel 2015	2016
ACTIF		
Immobilisations corporelles		
- Siège social rue Guersant	75 767	75 767
- Frais d'acquisition et travaux	13 779	40 865
- Mobilier, matériel de bureau	0	860
Immobilisations financières		
- Titres de placement	697 221	150 000
- Disponibilités	12 287	4 028
- Comptes de régularisation	283	292
- Autres créances	0	1 900
- Compte livret	0	519 975
Total de l'Actif	799 337	793 688
PASSIF		
Ressources propres		
- Fonds de dotation et réserves	965 208	965 208
- Report à nouveau (perte)	-141 285	-174 319
- Résultat de l'exercice (perte)	-33 034	-4 241
Dettes		
- Charges à payer	8 448	7 040
Total du Passif	799 337	793 688

RAPPORT MORAL 2016

Le Conseil d'Administration a rendu compte des activités de l'association lors de l'Assemblée Générale tenue le 9 mars 2017 dernier dans les locaux du GICAT

Au cours de l'année 2016, le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois :

- Le 25 février 2016 pour arrêter le rapport moral 2015 et approuver le rapport financier couvrant la même année, présentés à l'Assemblée Générale du même jour et adoptés à l'unanimité. Au cours de cette réunion, le Conseil a enregistré :

Le renouvellement du mandat venu à expiration des administrateurs rééligibles et se représentant :

- Monsieur Guy de Kersabiec
- Monsieur Henri Hude
- Monsieur le général de division (2S) Eric Bonnemaïson
- Madame Sylvie Coulloume-Labarthe

Le renouvellement a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale. Le mandat de ces administrateurs est de quatre ans. Il sera renouvelable lors de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2019. A l'issue de l'Assemblée Générale, les membres du conseil ont procédé à l'élection du bureau ainsi constitué :

- Président : Monsieur Marwan Lahoud
- Vice-Président : Monsieur le Général de Division (2S) Eric Bonnemaïson
- Vice-Président : Monsieur François de Lacoste Lareymondie
- Secrétaire Général Trésorier : Monsieur

le Général (2S) Bertrand Louis Pflimlin.

- Le 1 décembre 2016 pour examiner les activités et le fonctionnement de l'Association au cours de l'année 2016.

Le Président a rappelé le décès de deux membres du CA : Madame Sylvie Coulloume-Labarthe et Monsieur Marc de Lacoste Lareymondie, président d'honneur de l'association.

Le conseil a enregistré la cooptation de madame Isabelle Blachon comme nouveau membre du Conseil d'Administration.

Depuis la dernière Assemblée Générale du 25 février 2016 et l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 mars 2016, la vie de l'Association a été marquée par les événements suivants :

Le Secrétaire Général a représenté l'association aux galas de Saint Cyr et de l'EMIA.

Monsieur François de Lacoste Lareymondie a participé à la remise des prix aux élèves le 12 juillet dernier dans la cour d'honneur de l'Ecole Militaire. A cette occasion, a été remis à chaque major de la formation militaire des trois promotions sortantes une série de quatre livres sur l'Armée de la Victoire de 1942 à 1945.

Le Triomphe des Ecoles de Saint-Cyr

Coëtquidan s'est déroulé cette année le samedi 23 juillet. A cette occasion, l'AASCC a participé pour la seconde fois au « Carré des officiers ». Son stand côtoyait celui de la Fondation Saint Cyr, de la Saint-Cyrienne, de l'ASVIC et de l'Epaulette. Le but était d'apporter une certaine visibilité et de mieux faire connaître notre association, sa raison d'être et ses objectifs. Cette manifestation a rencontré un certain succès. Le dispositif sera reconduit l'année prochaine et l'association a décidé d'y renouveler sa participation. Le Secrétaire Général de l'association a participé aux réunions et travaux du Comité National d'Entente (CNE). Le CNE peut s'enorgueillir d'avoir contribué à faire prendre la décision de l'installation d'un monument dans le parc André Citroën, pour les soldats morts en opérations extérieures depuis 1962. Par ailleurs, l'association a rétabli ses finances en migrant vers un nouvel établissement bancaire, a révisé ses statuts et a réhabilité son patrimoine immobilier en procédant à la rénovation complète de son siège et à la réarticulation de ses locaux.

Lettres trimestrielles

Au cours de l'année 2016, nous avons publié trois lettres trimestrielles :

- La LT1 publiée le 25 janvier 2016 évoquait la question du commandement et du management, au travers d'un article signé par le Lieutenant-Colonel Cyril Barth, directeur de la Fondation Saint-Cyr.

- La LT2, essentiellement consacrée à l'Assemblée Générale tenue le 25 février, comprenait le procès-verbal, le rapport moral, un résumé des comptes de l'exercice 2015, ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars consacrée à la révision des statuts de l'association. Il reproduisait également un discours tenu par le GBR Frédéric Blachon devant les promotions de l'EMIA, ainsi qu'une allocution aux promotions Capitaine Hervouët et Lieutenant Nungesser par le Général d'Armée (2S) Pierre-Jacques Costedoat.

- La LT3 reproduisait le discours du ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian prononcé lors de la cérémonie nocturne du Triomphe. Elle comprenait également un dossier consacré au choix des armes des promotions 2016.

Campagne d'adhésions

L'association compte actuellement 1055 adhérents (dont 384 ont cotisé en 2016). La campagne d'adhésion a démarré cette année début octobre. Nous avons enregistré depuis 39 nouvelles adhésions.

Les subventions attribuées en 2016

L'association a remis pour l'année 2015 - 2016 un chèque de participation à l'organisation du Festival International du Livre Militaire (FILM), pour un montant de 4000€.

DE NOUVEAUX OUTILS POUR MIEUX PORTER VOTRE PAROLE

Près de cent ans après sa création, l'association modernise ses outils de communication pour poursuivre efficacement sa mission : promouvoir la valeur des enseignements dispensés aux écoles d'officiers de Saint-Cyr Coëtquidan auprès des pouvoirs publics et des réseaux d'influence.

Pour être identifiée facilement auprès de ses différents interlocuteurs, l'association arborera désormais son propre logo. Trois projets ont été élaborés par un graphiste, selon trois principes : y trouver le nom de l'association, une représentation de la maison des officiers, ainsi que les deux couleurs des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Vous en trouverez ci-contre une représentation. L'un d'entre eux a votre préférence ? Alors, n'hésitez pas à nous en faire part. Pour cela, rendez-vous sur le tout nouveau site web de l'association, également en cours de constitution. Dans votre navigateur, saisissez l'adresse du site web : <http://amisstcyrcoet.fr>. Dans le menu principal de la page d'accueil, choisissez la rubrique « logo », puis sélectionnez enfin le modèle de votre préférence.

Outre la présentation de ces trois modèles de logo, vous trouverez sur votre site des informations sur l'histoire de l'association, ses représentants actuels au sein de son conseil d'administration, ses actions en faveur des différentes promotions de l'ESM et de l'EMIA... Vous y trouverez également une collection de ses lettres d'informations, dont vous recevez par ail-

leurs un exemplaire chaque trimestre, selon votre choix, par courrier ou par mail. Ainsi constitué, le site web de l'association sera désormais régulièrement enrichi de nouvelles rubriques et d'informations actualisées. Dans cette optique, vos suggestions seront également les bienvenues...



Retrouvez les logos candidats sur le site web à l'adresse <http://amisstcyrcoet.fr> et indiquez-nous votre préférence

Comme chaque année depuis trois ans, nous vous donnons également rendez-vous au Triomphe 2017, fixé cette année au 22 juillet. Nous serons présents à l'emplacement du carré des officiers schématisé ci-dessous et seront ravis de vous y accueillir !

**Triomphe des écoles
de Saint-cyr Coëtquidan 2017**
samedi 22 juillet
10H - 23H

Le carré des officiers

